



PRIME MACRON



Le gouvernement a «demandé à tous les employeurs qui le peuvent de verser une prime de fin d'année à leurs salariés»...

LE CREDIT AGRICOLE PEUT-IL VERSER CETTE PRIME ?

Le SNECA pense que OUI !!!!

Le Crédit Agricole doit montrer l'exemple.
Il doit enfin envoyer un signal positif à l'ensemble
de ses salariés.

C'est ce que demande le SNECA.

**Le Crédit Agricole doit faire ce
geste citoyen !**